

CAMPAGNE 2026

**SYNEL permet
de réaliser votre
commande en ligne**



VOS IDENTIFIANTS

N° SIREN ou NumAgrin:

N° EDE : FR 66

NOM :

ATTENTION :

tout virement effectué sans votre N° SIREN
ou NumAgrin + BOUCLES
dans le libellé/motif
sera automatiquement rejeté sans nous en
informer

Modèle de boucles	Désignation	ref	Qté	PU HT	Prix Total HT
	barette rigide "tip tag" FR16 pour chevreau abattu avant 4 mois <i>Commande par 20 (frais de port 2)</i>			0,07 €	
	barette conventionnelle FR10 pour chevreau abattu avant 1 an <i>Commande uniquement par 20 (frais de port 1)</i>			0,30 €	
	PAIRE DE REPERES FR10 + FR11 électronique (de couleur jaune, chapeau de la couleur millésime) + conventionnel (de couleur jaune, pointeau et chapeau de la couleur millésime) attention, la couleur millésime est à saisir lors de la commande de l'EDE. Utilisable pour tous types d'animaux (ovins / caprins) dès la naissance. <i>Commande uniquement par 10 paires (frais de port 1)</i>	6781 6853		0,90 €	
	Boucle de remplacement électronique FR11 à l'identique (pas de couleur millésime) <i>Commande à l'unité possible (frais de port 1)</i>	6844		0,90 €	
	REPERES ELECTRONIQUES FR11 (boucherie) de couleur jaune et chapeau noir <i>(frais de port 1) Commande uniquement par 20</i>	6781		0,75 €	
	Boucle de remplacement conventionnelle FR10 à l'identique (pas de couleur millésime) <i>Commande à l'unité possible (frais de port 1)</i>	6868		0,30 €	
	Boucles rouges provisoires vierges <i>(frais de port 1)</i>	8129		0,20 €	
	Pince automatique pour repères FR16, FR11 et FR10 <i>Commande à l'unité (frais de port 2)</i>	6869		45,00 €	
	Pince manuelle rétractable <i>(frais de port 2)</i>			14,00 €	
	feutre indéfectible <i>(frais de port 2)</i>			3,90 €	
	Document de circulation envoyé			15,00 €	
	(1) Frais de port par commande BOUCLES ET REPERES - COLISSIMO SANS SIGNATURE			6,05 €	
	(2) Frais de port par commande MATERIEL ET TIP TAG			3,75 €	
	Surplus Fournisseur Commande URGENTE			10,00 €	
	FORFAIT COMMANDE OBLIGATOIRE			20,00 €	20,00 €
	Attention, aucune commande ne sera prise en compte sans son règlement par chèque à l'ordre du GDS66 soit par virement IBAN : FR7617106000150225919200093 BIC : AGRIFRPP871			TOTAL HT	
				TVA 20 %	
				TOTAL TTC	